

## JOURNÉE GÉOTHERMIE

### *Tout savoir sur la géothermie de surface*

Dans le cadre du **Contrat d'Objectif Territoire Énergie Climat (COTEC)** avec l'ADEME, Saint-Lô Agglo, en partenariat avec l'ADEME et le SDEM 50, organisent une journée de sensibilisation à la Géothermie à l'attention des collectivités, des acteurs économiques, des prescripteurs, des bailleurs et des professionnels du bâtiment. L'objectif est de **favoriser la connaissance de cette énergie par les décideurs afin qu'elle puisse se développer sur le territoire et participer à l'objectif d'autonomie énergétique** du territoire à long terme.

#### Un enjeu régional

Aujourd'hui peu exploitée en Normandie, le territoire dispose pourtant d'un potentiel important de développement de la géothermie de surface. Dans un contexte où le besoin en énergie est immense et où la ressource biomasse est contrainte, il est indispensable de mobiliser en priorité les énergies locales et non délocalisables. Particulièrement adaptée aux bâtiments neufs et rénovés, la géothermie est une solution qui mérite d'être étudiée.

#### La géothermie, une énergie incontournable aujourd'hui.

La géothermie ("chaleur de la terre") est une source importante de chaleur renouvelable. Elle récupère la chaleur contenue dans le sous-sol ou dans les nappes d'eau souterraines pour permettre le chauffage des bâtiments et de l'eau chaude sanitaire (ECS). Elle peut être exploitée soit de façon centralisée par le biais de réseaux de chaleur qui distribuent la chaleur produite, soit de façon plus individuelle à l'échelle d'un ou de quelques bâtiments via des pompes à chaleur couplées à des capteurs enterrés. Dans cette dernière configuration, il existe 2 types de géothermie :

- GÉOTHERMIE SUR SONDES : elle peut se développer sur la quasi-totalité du territoire, puisqu'elle utilise directement la chaleur du sol. Selon la demande d'énergie en surface, on place une ou plusieurs sondes verticales, avec une pompe à chaleur (PAC) qui permet de remonter la température pour la rendre utilisable.
- GÉOTHERMIE SUR NAPPES : cette technique est analogue à la géothermie profonde, mais on ne descend qu'à quelques dizaines de mètres sous terre. Elle nécessite d'avoir un aquifère au-dessous des bâtiments à chauffer, ainsi qu'une pompe à chaleur pour remonter la température avant injection.

#### Les avantages de la géothermie

- Grandes performances énergétiques
- Stock d'énergie quasiment infini dont l'utilisation est sans impact pour l'environnement
- Prix de revient avantageux

- Très faible variation de prix
- Technique éprouvée, dont le développement est important
- Energie indépendante des variations climatiques

**Dans ce contexte, l'ADEME, Saint-Lô Agglo et le SDEM50 réunissent maîtres d'ouvrage et professionnels pour une journée de sensibilisation et de décryptage sur cette énergie d'avenir.**

## LA JOURNÉE GÉOTHERMIE

Cette journée s'adresse aux collectivités locales, aux acteurs locaux (entreprises, associations...), aux prescripteurs (bureau d'étude, architectes...) et aux professionnels du bâtiment.

**La première partie de cette journée** est consacrée à la présentation :

- des différentes formes de géothermie,
- du potentiel local,
- des différentes étapes clefs d'un projet de géothermie
- des dispositifs d'accompagnement existants.

**La deuxième partie de la journée** permettra de visiter :

- le projet de géothermie en cours du SDEM50
- l'usine d'une entreprise locale spécialisée en géothermie, l'entreprise Lemasson.

## LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ADEME

A cette occasion, les dispositifs d'accompagnement techniques et financiers de l'ADEME seront présentés.

Ainsi, l'ADEME accompagne le développement de la géothermie afin de favoriser la mise en œuvre d'installations performantes sur les plans énergétique, environnemental et économique.

Cette mission s'articule autour de plusieurs axes :

- Le développement des connaissances
- Le conseil aux porteurs de projets
- L'aide à la réalisation des installations via le Fonds Chaleur

Avec une quinzaine de dossiers soutenus en 2022, la filière de la géothermie assistée par pompe à chaleur (PAC) connaît une nette accélération en Normandie, tout comme au niveau national. Le SDEM50 a d'ailleurs bénéficié d'un soutien financier de l'ADEME, via le Fonds Chaleur, pour la mise en place de son installation géothermique pour ses nouveaux locaux.



## LE PROJET DE GÉOTHERMIE DU SDEM50

Réunissant 99% des communes Manchoises (soit 441 communes), le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (Sdem50) est un des principaux acteurs publics de l'Énergie dans le Département de la Manche.

Le Syndicat s'est engagé depuis plusieurs années dans le développement de la chaleur renouvelable aux côtés de l'ADEME et notamment sur le bois énergie mais souhaite aussi se positionner sur la Géothermie qui est une énergie à faible émission de gaz à effet de serre, renouvelable et locale. Les bâtiments communaux et intercommunaux sont les cibles privilégiées du travail que nous proposons.

Les communes manchoises présentant encore beaucoup de systèmes de chauffage à optimiser.

Le syndicat propose **un accompagnement technique pour le dimensionnement et l'installation de systèmes de production d'énergie renouvelable** : de la faisabilité du projet jusqu'au suivi de l'exploitation.

Pour mener à bien cet accompagnement, le syndicat réfléchit à s'appuyer sur un « contrat de développement des énergies thermiques renouvelables ». Sa réflexion sera renforcée si les collectivités manifestent un réel intérêt pour ce dispositif. Qu'il s'agisse de projets de production de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de rafraîchissement, chaque projet pourra intégrer le dispositif du « contrat de développement des énergies thermiques renouvelables ».

Ce contrat doit permettre à terme de faire émerger plusieurs installations locales et doit contribuer à la réalisation des objectifs territoriaux de la transition énergétique.

Ce dispositif serait coordonné par le SDEM50 en collaboration avec l'ADEME.

## L'ADEME en BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

[www.normandie.ademe.fr](http://www.normandie.ademe.fr)



## À PROPOS...L'ENTREPRISE LEMASSON

Lemasson est concepteur et fabricant Normand de Pompes À Chaleur (PAC) géothermiques. Pionnier de la géothermie en France, l'entreprise a été créée en 1975. A taille humaine, l'entreprise est spécialisée dans le projet sur-mesure. Son organisation est adaptée aux projets de géothermie en tous genres ; rénovation, neuf, maisons récentes ou anciennes, bâtiments importants ou groupe de bâtiments.

Lemasson a développé un savoir-faire qui dépasse la fabrication des pompes à chaleur, les équipes appréhendent le projet dans sa globalité, du captage à la production d'énergie aussi bien en chaud qu'en froid et production d'ECS (eau Chaude Sanitaire).

## À PROPOS...L'Association française des professionnels de la géothermie

L'Association Française des Professionnels de la Géothermie (AFPG) a été créée le 15 juin 2010 à Paris. Elle fédère environ 120 entreprises représentant les métiers de l'énergie géothermique en France métropolitaine et dans les DROM : énergéticiens, foreurs, fabricants et installateurs de pompes à chaleur, équipementiers, gestionnaires de réseaux de chaleur, bureaux d'études, etc... Depuis 2019, elle est organisée en deux filières : la géothermie de surface et la géothermie profonde.

L'AFPG a pour objectif de **promouvoir et d'accélérer le recours à la géothermie, énergie renouvelable, locale et non intermittente, faiblement émettrice de CO2** et capable de produire de l'électricité, de la chaleur et du froid.

Ses principales missions consistent à :

- **Représenter et fédérer les professionnels de la filière** en France métropolitaine et dans les DROM,
- **Informer les collectivités, les industriels et les particuliers** des ressources et de la diversité de l'offre géothermique,
- **Accompagner les Pouvoirs publics** en matière de réglementation, de législation et de qualification.
- **Structurer et promouvoir la filière française géothermie à l'export**

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

[espace presse] saint-lo-agglo.fr -   